

Conseiller(ère) en Economie Sociale et Familiale H/F

INSTITUT LES TOURNESOLS — 68160 Sainte-Marie-aux-Mines

Les missions :

- ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET EDUCATIF

Instaurer une relation éducative adaptée, avec les personnes accompagnées tout en garantissant leur sécurité et un cadre sécurisant. Pour mener à bien cette mission, le professionnel utilisera entre autre le quotidien.

Favoriser le développement de leurs capacités et la construction de leur singularité, afin de faire notamment émerger leurs besoins et désirs.

Assurer l'accueil, l'encadrement et l'accompagnement éducatif des résidents.

Assurer l'accompagnement à la santé en concertation avec les professionnels médicaux et paramédicaux.

Savoir repérer les situations d'urgence et savoir alerter.

Organiser, animer et suivre l'intervention socio-éducative individuelle et/ou collective, après évaluation des situations :

- animer la vie quotidienne : accompagner les personnes accueillies dans les temps quotidiens (repas, courses, loisirs, etc.)
- assurer la dynamique du groupe de vie (moments conviviaux, ambiance, interactions, etc.),
- guider dans l'entretien des locaux les personnes accompagnées
- élaborer et animer des activités et ateliers déterminés en adéquation avec les PAI et les souhaits des personnes accueillies.

Développer, mettre en œuvre et partager une expertise aussi bien des personnes que des situations.

Développer une relation de confiance avec les personnes accompagnées sur la base d'un respect réciproque.

Etre garant de la bienveillance au quotidien.

Informier et/ou alerter lors de situations ou d'organisation pouvant desservir l'intérêt des personnes accueillies.

Soutenir le résident dans le lien avec sa famille et/ou son représentant légal.

Donner du sens à ses actions dans un cadre éthique.

Veiller à l'intégrité physique et psychique de la personne.

Les compétences spécifiques du CESF seront développées à travers les axes de la vie quotidienne notamment (prévention des risques, aide à l'entretien des lieux de vie et espaces individuels, etc.

- CONCEPTION ET CONDUITE DU PROJET D'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISE (PAI) DES PERSONNES ACCUEILLIES

Responsabilité éducative : l'éducateur est désigné, par son supérieur hiérarchique, comme référent d'un ou plusieurs résidents en accueil permanent ou en accueil temporaire.

Conception du PAI :

- observer, collecter, évaluer, confronter et analyser les situations éducatives avec l'équipe pluri-professionnelle
- établir le diagnostic socio-éducatif en concertation avec l'équipe pluridisciplinaire,
- co-construire le PAI avec la personne accompagnée, dans la mesure du possible,
- rédiger le PAI,
- présenter le PAI en réunion annuelle.

Mise en place d'une dynamique de PAI tout au long de l'année avec l'ensemble des intervenants :

- mettre en œuvre le PAI,
- évaluer et ajuster le projet éducatif au besoin,
- informer les partenaires.

- TRAVAILLER EN EQUIPE PLURIPROFESSIONNELLE ET COMMUNICATION PROFESSIONNELLE

Garantir la collaboration au sein de l'équipe éducative et de l'établissement :

- partager une information adaptée aux différents interlocuteurs,
- communiquer les informations utiles et nécessaires à la fin de son temps de travail afin d'assurer la continuité de service,
- veiller, pour une bonne traçabilité, à l'utilisation des outils du dossier de la personne accompagnée (dossier unique informatisé, logiciel Osiris),
- assurer la cohérence de l'action socio-éducative,
- rendre compte à ses responsables hiérarchiques du fonctionnement de l'établissement/ service, des difficultés rencontrées et de l'avancée des projets et missions,
- possibilité d'assurer une mission par délégation en fonction des besoins et des compétences spécifiques du CESF (*à préciser en cas de missionnement*),
- respecter le secret professionnel partagé.

Garantir la collaboration en équipe pluri-professionnelle en interne au sein de l'Institution :

- Travailler en collaboration avec les différents acteurs des Tournesols : le pôle travail, les autres établissements et services et les pôles transversaux.
- élaborer, gérer et transmettre les informations utiles et nécessaires par l'utilisation des outils institutionnels,
- utiliser les canaux d'information institutionnels : liaisons hiérarchiques et fonctionnelles.

Garantir le lien avec les partenaires externes à l'Institution :

- Informer et diffuser les informations utiles et nécessaires, avec l'accord de la personne accompagnée, aux mandataires judiciaires et aux familles.

- IMPLICATION DANS LES DYNAMIQUES PARTENARIALES, INSTITUTIONNELLES ET INTERINSTITUTIONNELLES

Implication dans les dynamiques institutionnelles :

- participer aux différentes réunions de l'établissement, ainsi qu'à toute autre réunion ou groupe de travail institutionnel demandé par la hiérarchie (projet d'établissement, évaluation, etc.),
- situer son action dans le cadre des missions de l'Institution et de son projet,
- assurer une veille professionnelle : s'informer et se former pour faire évoluer ses compétences et ses pratiques, entre autre lors des formations internes.

Travail en partenariat et en réseau :

- établir une relation professionnelle avec les partenaires extérieurs à l'Institution,
- développer des actions en partenariat et en réseau,
- travailler en collaboration avec la famille, le mandataire judiciaire de la personne et les différents partenaires extérieurs,
- répondre à l'obligation de discrétion et de secret professionnels (établissement public).

Date de début prévue : de suite

Type d'emploi : Temps plein, CDI

Avantages :

- RTT

Horaires :

- Travail en journée
- Travail les Jours Fériés

Télétravail:

- Non